N° ABMED/2025D/9039/DLVS/SVPS/SA Cotonou, le 03-06-2025

Note d'information

A l'attention des professionnels de santé

Objet: Recommandations du Comité Technique de Vigilance des Produits de Santé (CTVPS) pour la campagne de vaccination avec le vaccin nVPO2

Dans le cadre des préparatifs de la mise en œuvre de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite avec le nouveau vaccin antipoliomyélitique oral de type 2 (nVPO2) et destinée aux enfants âgés de 0 à 59 mois, le Comité Technique de Vigilance des Produits de Santé (CTVPS) a formulé en sa session de cadrage du 3 juin 2025, les recommandations ci-après à l'endroit des différents acteurs impliqués, en vue de garantir une surveillance adéquate des manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI) :

- Veiller au respect strict des POS pour la prise en charge des cas de MAPI associés au vaccin nVPO2 ;
- Organiser, avant le démarrage de la campagne, un recyclage des cliniciens sur les POS de prise en charge des MAPI liées au nVPO2 ;
- Vacciner uniquement les enfants non malades au niveau des postes fixes situés à l'intérieur des formations sanitaires ;
- Exempter de la vaccination tous les nouveau-nés prématurés (hospitalisés ou non) ainsi que tous les enfants de 0 à 5 ans malades (hospitalisés ou non) ;
- Rappeler aux agents vaccinateurs les contre-indications de la vaccination au nVPO2 ;
- Analyser en urgence tous les dossiers d'enfants ayant présenté des MAPI graves avec décès ;
- Assurer un suivi prospectif des cas de MAPI graves, comprenant des investigations sociocommunautaires, cliniques et paracliniques approfondies lorsque le lien de causalité avec le nVPO2 est établi ;
- Réaliser une autopsie lorsque la cause du décès n'est pas évidente ou sur recommandation du CTVPS ;
- Maintenir la chaîne de froid jusqu'à l'administration du vaccin à l'enfant.

Le Directeur Général de l'ABMed invite l'ensemble des professionnels de santé au strict respect des présentes recommandations afin d'assurer une bonne mise en œuvre de ladite campagne.

Dr Yossounon CHABI
Le Directeur Général